

L'ÉVEIL

de la nation

Hebdomadaire togolais d'informations générales - Fondé en 2004

Prix : 250 F CFA

Interview du Directeur Général de la SNPT, Monsieur Michel A. KEZIE

" La SNPT de l'abîme en 2008 aux renouveaux financiers "

" Les syndicats et la direction générale n'ont pas la même lecture des choses à un moment donné "



Michel A. KEZIE, DG de la SNPT

La Présidentielle renvoyée au 25 avril 2015 :

A qui profite le report ?



Le Président Faure Essozimna Gnassingbé Jean-Pierre Fabre, Candidat du CAP2015

Guichet Unique pour le Commerce Extérieur du Togo :

La phase " export maritime au PAL " lancée



La table d'honneur lors de la cérémonie



Vue partielle de l'assistance lors de la cérémonie.

Présidentielle du 25 avril 2015 :



Les ministres Yark Damehame... ...et Gilbert Bawara

Yark et Bawara, le duo gagnant pour un scrutin sans violence

Revendications sociales de la STT :

La férocité d'une obstination, mesure-t-on l'ampleur et les dégâts ?



Mme Nadou Lawson, Coordinatrice de la STT

Politique d'électrification rurale au Togo :

Le canton de Dimori et le village de Djimbir connectés au réseau électrique



Le DG de la CEET, Dr Gnané Djétéli, vérifiant un compteur électrique nouvellement installé

Pour une élection présidentielle apaisée :

L'OTM forme 13 moniteurs

CENTRE D'APPEL

8201



TOGO CELLULAIRE



DÉCOUVRER CE QUE VEUT DIRE HAUT DÉBIT
INTERNET / MAIL / TÉLÉPHONIE / VIDÉO / PHOTO / MUSIQUE / MMS / TÉLÉCHARGEMENT...



NOUVEAUX FORFAITS

Nom du forfait	Forfait 1 Jour	Forfait 1 Jour	Forfait 1 Semaine	Forfait 1 Mois	Forfait 1 Mois	Forfait 1 Mois	Forfait 3 Mois
Volume	20 Mo	80 Mo	300 Mo	1 Go	3 Go	5 Go	10 Go
Coût	200F	500F	1 500F	5 000F	10 000F	15 000F	35 000F
Validité	1 jour	1 jour	7 jours	30 jours	30 jours	30 jours	90 jours

- Le forfait est cumulable en volume et en durée de validité.
- Le cumul de la durée de validité est plafonné à 12 mois.
- A la date de fin de validité, le volume restant n'est pas reporté.



LE LEADER

service client: 888

www.facebook.com/Togocel

www.twitter.com/togocel

www.togocel.tg

certifiée ISO 9001 : 2008



La Présidentielle renvoyée au 25 mars 2015 : A qui profite le report ?

La Présidentielle préalablement prévue pour le 15 Avril de cette année a connu un léger report de dix jours après la proposition de la CEDEAO. Les raisons évoquées pour justifier ce fait sont-elles valables ? Le gouvernement a-t-il cédé sous la pression de la CEDEAO, quelle incidence sur la suite du processus ?

C'est en visite dans notre pays en milieu de semaine dernière que le Président Ghanéen, Président en exercice de la CEDEAO John Dramani Mahama après avoir rencontré tous les candidats en lice pour l'élection a émis le vœu que l'élection soit reportée de 10 Jours.

En effet, l'opposition qui prend une part active dans ce processus déplore que le fichier électoral ne soit pas fiable et pour ce faire a demandé une expertise extérieure à la CENI pour travailler sur le fichier. Le gouvernement togolais dans un souci d'apaisement, de décrispation et soucieux d'une élection sans heurts a demandé à l'OIF l'envoi des experts pour faire le travail de salubrité sur ce fichier qui, selon les responsables de l'opposition contiendrait des doublons. Affirmation dont la véracité reste à prouver. Au regard du travail plus ou moins compliqué et considérant que la CENI elle-même avait déjà amorcé un travail en amont en supprimant les



Le Président Faure Gnassingbé



Jean-Pierre Fabre, candidat du CAP2015

doublons, le gouvernement a estimé qu'un report de dix jours pourrait suffire pour finaliser le travail. Cependant, ce dont les togolais doivent être certains, même après un report de 6 mois, certains candidats ne seront toujours pas prêts. Qu'à cela ne tienne, on ne saurait dire que le gouvernement a cédé à la pression de la CEDEAO pour deux raisons principales d'abord, la date proposée par la CEDEAO ne fait pas glisser dans un vide constitutionnelle. Cette date est toujours comprise dans les délais prévus par notre loi fondamentale. Deuxième chose, le gouvernement n'était jamais fermé aux suggestions visant à un scrutin consensuel, en témoigne l'accompagnement du gou-

vernement à tous les candidats en course pour l'élection.

En termes d'incidence sur le processus, si les bulletins de votes ne sont pas encore imprimés, cela ne posera aucun problème. Mais dans le cas échéant, il faudra tout reprendre. Au niveau des candidats, ils viennent d'obtenir 10 jours de bonus pour conquérir les cœurs des togolais et faire la différence le moment venu.

Dans la paix et la quiétude les togolais doivent aller montrer leur maturité et accepter les résultats des urnes pour prouver aux yeux du monde que la démocratie dans notre pays est réellement en marche.

Kpélaflia Biva

Revendications sociales de la STT : La férocité d'une obstination, mesure-t-on l'ampleur et les dégâts ?

Depuis le début du bras de fer engagé entre les travailleurs réunis au sein de la Synergie des travailleurs du Togo (STT) et le gouvernement togolais, les dégâts ne se comptent plus mais sont estimés.

Entre le refus du Gouvernement de recevoir les responsables de la STT pour une discussion bilatérale sincère et le refus de rejoindre à nouveau la table de discussion avec les autres organisations syndicales critiquées de ne pas être représentatifs, le peuple agonise.

Et, il est important que le gouvernement dont la mission première est d'assurer le bien-être des togolais prenne de la hauteur et trouve une solution vraiment indispensable pour apaiser les tensions et soulager la souffrance des pauvres citoyens qui n'ont que trop souffert des conséquences des cessations collectives et concertées du travail de ces travailleurs qui ne font que revendiquer de meilleurs conditions de vies et de travail ce qui constitue leurs droits légitimes. Déjà, s'annonce une marche populaire et citoyenne sur toute l'étendue du territoire. Ce qui va encore paralyser davantage les services publics.

Il est déplorable de voir les femmes enceintes en travail tordre de douleurs de l'enfantement mais ne pouvant pas se rendre à l'hôpital, les familles éploquées ne pouvant pas honorer leurs morts ne fusse qu'en les mettant à la morgue, des urgences traitant au strict minimum parce que le travail y est bloqué.

Les examens des élèves ne sont que dans trois ou quatre mois et le nombre de chapitres considéré comme faits n'est pas de deux ou de trois et même si c'est déjà cela, il faut dire que c'est grave pour la qualité de responsables attendue pour assurer la relève de demain que le gouvernement est en



Mme Nadou Lawson, coordinatrice de la STT

train de former.

Il est important que les uns et les autres prennent conscience de ce qui mérite d'être protégé et ce qu'il faut sacrifier notamment les égos. Y a-t-il

réellement une raison valable pour torturer ou rendre la vie d'un autre misérable pour juste ces propres intérêts ? Que pouvons-nous sacrifier nous-mêmes au lieu de sacrifier les autres ? Voilà quelques interrogations qui ne doivent pas manquer de faire réfléchir les protagonistes !

Vivement que le sens du patriotisme qui a guidé nos pères pour aller vers l'indépendance de ce pays et dont nous jouissons tous aujourd'hui s'em-

pare de chacun pour calmer les ardeurs et trouver une solution convenable. Ils en sortiront tous grandis.

Armand

Pour une élection présidentielle apaisée : L'OTM FORME 13 MONITEURS

L'Observatoire togolais des médias (OTM) a organisé une journée de formation des agents de monitoring des médias pour la période électorale d'avril 2015 le vendredi 27 mars à Lomé.

C'était en présence du rapporteur de la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication (HAAC), Mathias AYENA, qui a représenté pour la circonstance le président de la HAAC, Kokou Biossey Torzoun, de celle du président de l'OTM, Augustin SIZING, et de Honoré Guié, représentant la représentante résidente du Système des Nations-Unies PNUD au Togo (SNU-Togo), Khardiata Lo N'daye.

Cette formation qui rentre dans le cadre de la promotion du professionnalisme dans la couverture médiatique de l'élection présidentielle de 2015. Elle a pour objectif d'outiller les moniteurs pour une régulation efficace de ces médias.

M. Mathias AYENA a fait savoir



La table d'honneur; au milieu, le président de l'OTM

que le rôle d'un agent moniteur consiste à être discret sur le terrain pour relever les dérapages des émissions interactives sur les radios et télévisions et faire ensuite un rapport de ces dérapages à l'instance d'autorégulation qui est l'OTM, qui, de son côté prendra des mesures pour rappeler à l'ordre le médias concerné. Il a enfin exhorté les 13 agents retenus à faire preuve d'intégrité et d'impartialité.

Présidentielle du 25 Avril 2015 : YARK ET BAWARA, LE DUO GAGNANT POUR UN SCRUTIN SANS VIOLENCE

A plus de dix jours de l'ouverture officielle de la campagne présidentielle au Togo, certains citoyens craignent la résurgence des vieux démons de la violence. Mais, depuis ces derniers jours, on voit les Ministres Yark de la sécurité et de la protection civile et son collègue Bawara de l'Administration territoriale multiplier des rencontres et des visites. Qu'est ce qui fait tant courir ces deux Ministres ?



Le ministre Yark Damehame

De part le passé, les élections ont toujours été sources d'affrontements entre militants de partis et candidats adverses. Les événements de 2005 restent encore vivaces dans la mémoire collective des togolais. Et justement pour mettre un terme à cette situation qui se répète à chaque joutes électorale, Faure Gnassingbé déclarait lors d'une visite dans les plateaux que " plus jamais sa sur la terre de nos aïeux " pour dire qu'il s'engageait solennellement à faire de la lutte contre les violences électorales la priorité de ses priorités.

A la suite de cette croisade lancée contre la violence sous toutes ses formes avant, pendant et après les élections, les législatives de 2007 et 2013, la Présidentielle de 2010 se sont dans l'ensemble déroulées sans anicroche. Cependant, la présidentielle que le pays s'apprête à connaître le 25 Avril prochain donne déjà des frissons à certains dans la mesure où certains partis politiques et organisations de la société civile promettent de bloquer le processus. Les craintes des uns et des autres étant légitimes, il est du devoir du gouvernement de rassurer.

Et justement, pour se faire prendre au sérieux dans la délicate mais impossible mission d'organisation d'une élection apaisée et sans violence,

ce, les Ministres Yark et Bawara sont descendus dans l'arène. Rencontres avec les acteurs du processus, réunions d'échange avec les partis en course, meeting de sensibilisation dans diverses localités de la commune de Lomé et de la Préfecture du Golfe.

Le Ministre Bawara a déclaré que le gouvernement n'acceptera pas qu'une poignée d'individus rêvent de bloquer le processus, il a assuré que le



Le ministre Gilbert Bawara

gouvernement prendra des dispositions nécessaires pour permettre à tous les candidats de circuler librement et aux électeurs d'accomplir dans la quiétude, leur devoir civique.

Du côté du Ministre de la Sécurité la démarche est tout aussi différente mais vise au concours à l'assurance des uns et des autres. Enfin de semaine dernière, le Ministre Yark par la même occasion Ministre qui chapote les activités de la Force Spéciale Election Présidentielle FOSEP 2015 a expliqué au cours d'une rencontre avec acteurs politiques et de la société civile, journalistes et partenaires en développement comment la FOSEP entend mener sa mission pour qu'aucune violence ne soit enregistrée avant, pendant et après la Présidentielle du 25 Avril 2015.

Selon le Ministre Yark, " le Togo appartient à tout le monde " comme pour dire qu'il sera inadmissible qu'une minorité annonce de paralyser le scrutin pendant que la majorité y prend part.

Que ce soit donc au niveau sécuritaire avec le Ministre Yark et du côté de l'administration territoriale avec le Ministre Bawara, les petits plats sont entrain d'être mis dans les grands pour garantir aux Togolais un scrutin apaisé et sans violence.

Djobo

" Le Togo notre pays s'apprête à aller aux urnes en avril prochain, pour élire celui qui devra présider aux destinées de notre pays pour les cinq prochaines années. Ce rendez-vous

électoral comme vous vous en doutez, connaîtra une participation active et déterminante de la presse dans son rôle d'information et d'éducation des populations pendant toute la durée du processus électoral en cours ", a signalé le président de l'OTM, Augustin SIZING.

M. Guié a renchéri en disant que le système des Nations-Unies accompagne le processus électoral au Togo,

dans le but de contribuer à une élection apaisée. Selon lui, l'importance du rôle des journalistes dans ce processus est liée au fait qu'ils interviennent dans le processus en publiant des informations pour éclairer et susciter une réaction chez les citoyens.

Venus de toutes les régions du Togo et du Grand Lomé, ces agents de monitoring seront outillés sur les techniques de monitoring, l'autorégulation des médias, comment remplir les fiches de monitoring et sur les fondamentaux du journalisme à la responsabilité sociale des journalistes en période électorale.

L'accompagnement financier du PNUD est fait à l'endroit de quatre (4) organisations professionnelles de la presse, à savoir l'OTM, le Conseil national des patrons de presse (CONAPP), le Patronat de la presse togolaise (PPT) et l'Union des radios et télévisions (URATEL).

Armand

SNPT

SOCIÉTÉ NOUVELLE DES PHOSPHATES DU TOGO

Société d'Etat au capital social de 15.000.000.000 de FCFA

RC N°2007 B0753-COE N°073905K

Siège Social Kpémé (TOGO)

Lomé, le 23 mars 2015

Nos réf. n° 009/PCA/SNPT/15
Le Président du Conseil d'Administration

A
La Délégation et Représentation du Personnel,
LOME

Objet : Grève du 10 mars 2015

Messieurs,

Depuis le 10 mars 2015 les employés de la SNPT observent une grève sèche de 15 jours, ceci après Sept (07) jours de grève observés en décembre dernier.

Dans notre courrier à vous envoyé le 11 décembre 2014, nous vous faisons état de la situation déplorable dans laquelle se trouve la SNPT.

Pour rappel, l'employeur a déployé des efforts considérables depuis 2009 pour relever la société, mais aussi et surtout pour améliorer les conditions de vie des employés. Concrètement, ces trois dernières années,

1. La production a augmenté de plus de 75% entre 2010-2012;
2. La masse salariale a augmenté de plus de 70% ;
3. 1,6 milliard d'arriérés au titre de la retraite complémentaire ont été apurés ;
4. L'assurance maladie et la retraite complémentaire ont été étendues à tout le personnel de la SNPT ;
5. 1,5 milliard de créance du personnel OTP/IFG ont été remboursés;
6. L'amélioration des conditions de vie des travailleurs ;
7. Les résultats financiers très satisfaisants (contrairement au déficit de l'OTP-IFG de 56 Milliards entre 2001 et 2008) ;
8. La baisse des coûts de production d'environ 20% ;
9. Arrêt et annulation des commandes inutiles, des doubles commandes, des doubles paiements, s'élevant à plusieurs milliards;
10. Dispositions et mesures prises pour éviter l'arrêt et la fermeture de la SNPT comme conseillé par les experts extérieurs en 2008 - 2009.

Il faut noter également que la Société a investi 80 Milliards de fonds propres sans avoir eu recours à des emprunts pour le renouvellement de son outil de productions et de ses installations stratégiques ; ces efforts considérables ont été déployés dans un environnement difficile, grâce à l'appui et à l'assistance que le Consultant International Monsieur Raphy EDERY a apporté au Conseil d'Administration et à la Direction Générale.

Nous nous inscrivons donc en faux sur tout ce que certains délégués ont colporté sur lui. Tous ces efforts ont été faits malgré :

- Les grèves, les vols de matériel et des hydrocarbures, les sabotages, la mauvaise gestion de la sous-traitance, les doubles commandes, les commandes inutiles, les doubles paiements qui s'élèvent à plusieurs milliards, la mauvaise ambiance et la démotivation due aux comportements de certains agents ;
- La situation actuelle du marché mondial des phosphates très volatile et incertaine, entraînant une pression à la baisse des prix ;
- La résistance de certains agents à s'engager dans la dyna-

mique du changement.

Toutes ces difficultés ont fortement perturbé la production de l'année 2014 dont les résultats ont été en dessous de ceux de 2012-2013 et ont entraîné la perte de clients et porté atteinte à l'image de la SNPT.

Nous notons malheureusement que la délégation et les représentants du personnel de la SNPT n'ont pas pris la mesure de la chose, sinon comment comprendre qu'une grève soit lancée au mépris des discussions engagées et au boycott des rendez-vous du Ministre des Mines et de l'Energie, du Président du Conseil d'Administration et du Directeur Général.

Vous avez également bloqué l'accès des sites les 19 et 20 mars, empêchant l'Inspecteur du Travail et des Lois Sociales de se rendre à Kpémé, aux directeurs et chefs services de se rendre à Lomé pour des réunions en vue de recherche de solutions aux graves crises que traverse la Société.

Ce manque de responsabilité de certains délégués et représentants du personnel, pour des raisons non connues, a des conséquences graves, qui conduira la société à ne pas pouvoir respecter ses engagements vis-à-vis des fournisseurs, des clients et à ne pas avoir des moyens pour le paiement des salaires, si des mesures urgentes ne sont pas prises.

Le Conseil d'Administration à sa séance extraordinaire du 13 mars, ayant estimé que de lourds investissements ont été effectués ces quatre (04) dernières années et estimant qu'il faut préserver les installations et les équipements, a décidé le lock-out, en cas de persistance de la grève, conformément aux textes en vigueur.

Veillez agréer, Messieurs, nos meilleures salutations.

Copie :

- Président du Conseil de Surveillance
- Ministre des Mines et de l'Energie
- Directeur Général

BP 379 Lomé - Togo

Tél. : +228 22 21 39 01

Fax: +228 23 31 80 13

Bureau Lome

(Immeuble BTCL)

Tél. : +228 22 22 50 13

Fax: +228 22 21 07 18

E-mail: snpt@phosphatesdutogo.com

Site web: www.snptogo.com

Interview du Directeur Général de la SNPT, Monsieur Michel A. KEZIE

" La SNPT de l'abîme en 2008 au renouveau financier "

" Les syndicats et la direction générale n'ont pas la même lecture des choses à un moment donné "

Depuis quelques jours, les mines de Hahotoé, de Dagbati et l'usine de Kpémé ont cessé de travailler. Les employés revendiquent de meilleures conditions de travail. Pour en savoir plus sur les revendications et les mesures prises par la direction et sa hiérarchie, nous avons ouvert nos colonnes au Directeur Général qui a bien voulu retracer l'historique de ces revendications et les efforts faits par la SNPT depuis près de huit ans.

Monsieur le Directeur général, avant de revenir à la grève proprement dite, dites-nous qui est Raphy Ederly dont on parle tant ?

La production du phosphate a connu une chute sous la société otp-IFG et avait une ardoise de 56 milliards de dette.

Le chef de l'Etat, dans son souci de donner souffle à ce secteur, a fait appel au consultant international Raphy Ederly pour aider la société à sortir de l'abîme; Grâce à son appui et à son assistance, la SNPT a pu trouver les moyens financiers, à stabiliser ses comptes et à continuer à produire pour la vente dans les conditions meilleures que les précédentes années.

Il a souvent déployé des efforts considérables dans un environnement très difficile en faveur de la SNPT.

Monsieur le DG. La SNPT est en arrêt de travail depuis une quinzaine de jours, comment vous en êtes arrivés à cette situation aussi déplorable ?

Merci Monsieur le journaliste pour votre question et l'intérêt que vous portez à la filière des phosphates.

Comme vous l'avez si bien rappelé dans votre question, depuis le 10 mars les employés de la SNPT sont en grève. Une grève lancée alors même que nous étions encore en discussions avec les syndicats. Pire encore, une grève sans service minimum qui remet en cause même les efforts de relance de la filière engagés depuis plus de 07 ans par les uns et les autres.

Il me semble important de rappeler deux principes fondamentaux du cadre réglementaire de la grève : dans un premier temps, je dirai que la grève est un droit constitutionnel reconnu aux travailleurs ; mais il se trouve aussi que cette pratique est encadrée par la loi.

Ensuite je me dois aussi de rappeler que la grève implique aussi l'observation du service minimum, si besoin, sur réquisition de l'inspecteur du Travail.

Mais dans le cadre de ce qui se passe actuellement à la SNPT, les responsables syndicaux ont choisi tout simplement de ne pas observer ce service minimum que leur impose la législation du travail. Et je peux vous dire que d'après des informations qui nous parviennent, des agents non-grévistes font l'objet d'intimidation et de menaces de mort de la part d'individus cachés derrière des numéros anonymes.

Monsieur le DG, les syndicats confirment avoir pris cette décision de grève parce qu'il y a deux ans que ces revendications devraient être satisfaites ?

Il faut du réalisme dans toute action humaine. En 2007 année de la création de la SNPT et aujourd'hui la direction générale, en accord avec le conseil d'administration et le conseil de surveillance a consenti beaucoup d'efforts pour améliorer les conditions de travail, quand bien même les niveaux de production espérés ne sont pas encore atteints.

Je peux vous dire que la production a augmenté de 75% entre 2010 et 2012, la masse salariale a bondi de plus de 70%, avec une augmentation salariale (salaires et primes diverses) de plus de 55%.

Par ailleurs, 1,6 milliard au titre de la retraite complémentaire ont été apurés à la demande du Gouvernement alors que c'est au défunt OTP que ce montant aurait dû être réclamé. L'assurance maladie et la retraite complémentaire ont été étendues à tout le personnel de la SNPT. Les résultats financiers actuels sont satisfaisants contrairement aux résultats déficitaires de l'OTP-IFG. Les deux primes (rendement et production) que réclament les syndicats et qui me semble-t-il sont les principaux sujets de leurs revendications, je peux vous confier que j'ai moi-même engagé des discussions avec les délégués du personnel à ce sujet en 2014.

A l'issue des échanges, il a été convenu la mise en place d'un comité composé de l'administration et de représentants du personnel pour échanger sur le sujet et de trouver une nouvelle formule de calcul des primes en question. C'est en pleine discussion que les syndicats ont choisi de quitter le comité de travail, sans qu'un rapport des points de divergence et des points de convergence n'ait été arrêté.

Pour quelle raison ont-ils quitté les travaux ?

Je ne saurais vous le dire avec précision. Je sais juste que lors des travaux du comité dont je viens de vous parler, les syndicats et la direction générale n'ont pas la même lecture des choses à un moment donné. D'ailleurs, pour calmer les esprits, j'ai accepté à leur demande de payer les primes de novembre et décembre 2013 sur la base de l'ancienne formule.

On en était là lorsque les mouvements d'humeur ont repris de plus bel depuis la fin de l'année dernière.

Les syndicats ne reconnaissent ils pas les efforts qui sont faits ?

Dans la gestion quotidienne, la direction, sur instruction du CONSEIL D'ADMINISTRATION a pris des dispositions pour arrêter et annuler les commandes inutiles, des doubles



Michel A. KEZIE, DG de la SNPT

commandes et des doubles paiements qui s'élevaient à des milliards. En investissements propres la société a déboursé 80 milliards pour le renouvellement de son outil de production et de ses installations stratégiques dans un environnement difficile. Cet environnement difficile se caractérise au plan international par l'effondrement des cours du phosphate qui sont passés de près de 200 dollars par tonne à moins de 90 dollars la tonne. A cet environnement international difficile s'ajoute les difficultés internes marquées par : les vols de matériel et des hydrocarbures, les sabotages et une mauvaise ambiance suivie de la démotivation de certains agents.

Qu'est-ce qui a été dit lors des discussions avec le conseil de surveillance et le premier ministre lors des sessions de négociations que vous avez eues avec les syndicats sous l'égide du Gouvernement....

Nous devrions poursuivre les discussions engagées la veille lors d'une prochaine rencontre. Avec stupéfaction, les syndicats sont passés à une vitesse supérieure avec un préavis de grève puis un mot d'ordre de grève pour deux semaines.

Est-ce à dire que même le Premier ministre n'a pu trouver des solutions aux problèmes des agents de la SNPT ?

La recommandation du PM c'est la poursuite des discussions avec les ministres de tutelle. Malheureusement, on ne sait pour quelle raison ils ont choisi le radicalisme.

Monsieur le DG, jouons cartes sur table....qui dirige la SNPT ? la SNPT est-elle une entreprise privée ou publique ?

(Rire), vous connaissez mieux les réponses à ces deux questions que moi. Mais je vais vous répondre en vous rappelant tout simplement que la SNPT est une société publique dirigée aujourd'hui par Monsieur Michel Abalo KEZIE, sous le regard d'un conseil d'Administration que

préside Monsieur Ignace CLOMEGAH.

Le conseil de Surveillance est pour sa part composé de membres du gouvernement, notamment les ministres chargés des Finances, des Mines, du plan et du Commerce.

Quels sont les problèmes auxquels vous vous êtes souvent confrontés ces derniers temps ?

Je vous remercie pour cette question. Je peux citer les vols de matériels et des hydrocarbures, les sabotages, la mauvaise gestion de la sous-traitance, la mauvaise ambiance et la démotivation de certains agents. Le vrai regret est le non engagement de certains agents dans la dynamique du changement.

Pire encore au cours de cette grève, ils ont bloqué l'accès des sites les 19 et 20 Mars empêchant ainsi l'inspecteur du travail et des lois sociales de se rendre à Kpémé et les directeurs et chefs services de se rendre à Lomé pour des réunions en vue de rechercher des solutions à la crise. Cette grève met en difficulté la SNPT vis à vis des fournisseurs et influe sur le règlement des salaires.

Monsieur le DG, que pensez-vous faire pour ramener les syndicats à la table de négociation ?

J'en appelle à leur sens de responsabilité. La SNPT vient de loin. En 2008, les pouvoirs publics ont dû procéder à des licenciements massifs pour relancer la machine. Je crois que les efforts consentis jusqu'à ce jour méritent d'être reconnus. C'est vrai, vous me direz que les syndicats eux, voient plutôt le verre à moitié plein, mais je me dois de vous dire qu'ils n'ont rien à perdre à apporter leurs contributions afin qu'ensemble nous remplissons le verre.

Il paraît que le Conseil d'administration envisage une fermeture pure et simple de l'usine...

Je le confirme. Mais c'est une solution extrême.

Pourquoi pensez-vous fermer la société? Est-ce à dire que la situation est si désespérée ?

Je répète qu'il s'agit d'une solution extrême, reconnue par le droit du travail. En cas de persistance de la grève, la loi autorise l'employeur à procéder au lock-out. C'est ce qui est envisagé. Le lock-out permet à la direction générale de préserver les équipements sous bonne garde. Car dans une période difficile comme celle-ci et surtout sans service minimum, on peut craindre le pire dans la gestion des équipements.

Des vols ont déjà été perpétrés lors de grèves précédentes et nous ne pouvons pas nous permettre une telle situation. 80 milliards CFA investis ne doivent pas être remis en cause par ces mouvements de grève. Voilà pourquoi les instances supérieures de la SNPT envisagent cette solution de lock-out qui peut intervenir à tout moment en conformité avec la législation du travail en vigueur. Je dis bien que c'est une solution extrême qui ne sera mise en œuvre que si la situation actuelle perdure.

DG s'ils vous plait vous nous permettez de vous poser une question hors cadre ?

Oui, vous pouvez

On parle d'un détournement de 5milliards à la SNPT selon le rapport ITIE 2012. Qu'en est-il exactement ?

(Rire) je peux vous affirmer que se sont des déclarations sans fondement. Selon les déclarations en douane dans SYDONIA le montant est de 257.880.261 de droits et taxes. Les déclarations manuelles du bureau de douane de Kpémé sont de 1.614.693.566 francs. Les avances sur dette de la SNPT envers l'Etat sont de 3.700.000.000. Le total de ces sommes fait 5.572.573.827F CFA.

Pour rappel, cette clarification a été faite suite à une séance de travail organisée le 29 décembre 2014 entre la SNPT et secrétariat technique de l'ITIE Togo. Le Commissariat des douanes et des droits indirects (OTR) a certifié la régularité des opérations de versement.

DG je vous remercie.

Non, c'est plutôt moi qui vous remercie pour avoir fait le déplacement.

Source : journal L'Enquêteur

Pour vos annonces, publicités, reportages et communiqués contactez le 22 46 57 87/ 90 03 17 74

Guichet Unique pour le Commerce Extérieur du Togo :

La phase " export maritime au PAL " lancée

La Société d'Exportation du Guichet Unique pour le Commerce Extérieur du Togo (SEGUCE-Togo) a organisé une rencontre des acteurs économiques intervenant dans les opérations de commerce international le vendredi 27 mars à Lomé.

Ce cadre d'échanges a servi de tribune au lancement des nouvelles activités de transports portuaires. Le démarrage de ces activités caractérise la phase Export Maritime au Port Autonome de Lomé (PAL) du grand projet de mise en place du guichet unique pour le commerce extérieur.

Il faut dire que les activités de cette phase auront un intérêt bénéfique pour le pays. En effet, elles vont permettre de renforcer la position concurrentielle des exportateurs Togolais en simplifiant les procédures et formalités d'exportation de leurs produits comme les phosphates, le café, cacao, coton, bois et autres sur les marchés occidentaux.

Selon le Directeur Général de SEGUCE-Togo, Olivier Lederer, l'importance d'Export Maritime est de généraliser le trafic maritime qui sous-tend toutes les actions et démarches engagées depuis l'opération-

nalisation de la plate-forme, Guichet Unique.

La gestion du Guichet Unique pour la modernisation de l'environnement socio-économique est d'apporter les solutions innovantes pour assurer, automatiser et optimiser les procédures dans le commerce extérieur.

Elle répond ainsi aux nombreux investissements du PAL qui induisent l'augmentation du flux des marchandises. Ce qui nécessite une célérité dans les opérations portuaires afin de faire du PAL un hub de transbordement dans la sous-région.

Spécifiquement, c'est un projet qui prend en compte la simplification des procédures et formalités pour l'entrée, sortie ou le transit des marchandises; la réduction des coûts et délais de réalisation des opérations commerciales et logistiques ; l'accélération du temps de passage de la marchandise grâce à l'automatisation des procédures.

" Ainsi ce projet, de part cette phase, connaîtra l'épilogue du trafic maritime et s'étendra très prochainement aux postes frontières et à l'Aéroport ", a annoncé, Olivier Lederer.

Armand



Vue partielle de la table d'honneur



Vue partielle de l'assistance lors de la cérémonie



Vue partielle de l'assistance lors de la cérémonie.

Atelier et formation :

L'ANCE-TOGO ET TRANSPARENCY INTERNATIONAL RENFORCENT LES CAPACITÉS DES OSCs SUR LA CNUCC

La corruption constitue un phénomène qui menace les sociétés et sape les valeurs de certains Etats. Conscient donc de ce fait, la société civile en générale et celle togolaise plus précisément, initie des ateliers de renforcement de capacités afin de permettre à tous les acteurs de cette même société de jouer leur rôle, pour mettre fin à ce mal qui gangrène nos Etats. C'est dans cette optique que l'Alliance Nationale des Consommateurs et de l'Environnement (ANCE) a organisé un atelier de renforcement des capacités à l'endroit des ONG, des syndicats et des hommes de média le vendredi 27 mars dernier à Lomé, qui a connu à son ouverture la présence de l'ambassadeur de l'Union Européenne (UE), les représentants des ambassades des USA et de la France et de Transparency international, du directeur anti corruption de l'Office Togolais des Recettes (OTR) sans oublier le directeur exécutif de l'ANCE.

Ce séminaire de formation, qui a réuni des participants issus des ONG et associations œuvrant dans le domaine du développement, les représentants des syndicats profes-



La table d'honneur

sionnels de travailleurs et les journalistes des médias publics et privés, se situe dans le cadre de la conférence des Nations Unies pour la lutte contre la corruption (CNUCC) signée par le Togo le 10 décembre et ratifiée le 18 mai 2005.

L'objectif de ce rendez-vous est d'outiller les participants en compétence technique afin d'informer et de sensibiliser d'une manière générale, la société civile les décideurs et le grand public sur la CNUCC et qu'à la fin des échanges qu'on puisse adopter une plateforme de dialogue constructif et de partage d'expérience.

Durant tout une journée, les participants ont eu l'occasion de suivre

des exposés touchant les principaux domaines de la CNUCC notamment, la prévention, l'incrimination, la détection, la répression, la coopération internationale, le recouvrement d'avoir, l'assistance technique et l'échange d'information.

Des échanges relatifs à la corruption des agents publics et étrangers, l'entrave au bon fonctionnement de la justice, sans oublier le plaidoyer pour une loi anti corruption ont meublé l'atelier. D'autres thèmes comme l'abus de fonction, le trafic d'influence, l'enrichissement illicite ont été exposés par d'éminents juristes de l'ANCE et le représentant de Transparency International, notam-

Photo de famille

ment Samuel kaninda.

Pour Berlanga martinez, ambassadeur de l'Union Européenne, présent à l'ouverture des travaux dans son intervention a souligné le rôle de la société civile de nos jours au Togo, notamment l'ANCE et bien d'autres qui œuvrent pour la lutte contre la corruption, mais les a invités à ne jamais abandonner cet effort qu'ils ont engagé. Il a aussi fait le point de la situation de la corruption au Togo, en relevant le fait que sur le plan des finances togolaises, il y a des efforts qui se font contrairement à la justice. Il a terminé en encourageant l'initiative des ateliers de ce genre mais en intégrant aussi dans l'avenir un

aspect régional.

Pour le Directeur général anti corruption de l'OTR, représentant le commissaire général de l'institution, un travail considérable se fait pour répondre à la dynamique de l'office ; le dernier classement de Douing Business le confirme. Il a aussi souligné le fait que des mécanismes sont mis en œuvre pour dénoncer toutes formes de corruption qui sera éventuellement décelé au sein de la société.

Fabrice K. Ebeh, Directeur général de l'ANCE Togo, lors du lancement de cet atelier est revenu sur le rôle du secteur privé dans la lutte contre le phénomène de la corruption. Il a expliqué les actes de corruption des entreprises privées dans l'obtention des marchés publics, par des pots de vin. Pour lui, la CNUCC prévoit des outils comme cet atelier de renforcement de capacités que les participants doivent exploiter.

Rappelons que la CNUCC est le seul instrument juridique contraignant, de portée universelle de lutte contre la corruption.

Moudjib Falana

SEGUCE
TOGO



COMMUNIQUE DE PRESSE

LANCEMENT DE LA PHASE EXPORT DU GUICHET UNIQUE POUR LE COMMERCE EXTERIEUR AU TOGO (Lomé, le 23 mars 2015)

Dans le cadre de l'exploitation du Guichet Unique pour le Commerce Extérieur au Togo, le Ministère du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé a le plaisir d'informer les acteurs de la communauté du commerce extérieur notamment :

- le Commissariat des Douanes et Droits Indirects ;
- le Port Autonome de Lomé ;
- le Conseil National des Chargeurs du Togo ;
- la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo ;
- les consignataires ;
- les manutentionnaires ;
- les transitaires ;
- les transporteurs ;
- les structures publiques et privées ;
- les banques

du lancement par la SEGUCE Togo le 27 mars 2015

du TRAFIC EXPORT
du Guichet Unique pour le Commerce Extérieur au Togo
au Port Autonome de Lomé.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez-vous adresser à la SEGUCE Togo :

- Par téléphone au 22 20 69 20 ou au 22 23 90 00 ;
- Par e-mail : support@segucetogo.tg ;
- Auprès de notre support fonctionnel situé, rue Gbaga, quartier Ablogamé, Lomé.

Heures d'ouverture :

- lundi à Vendredi de 07H 30 à 18H 00
- samedi de 08H 30 à 12H 30.

Le Ministère du Commerce et de la Promotion du Secteur privé et la SEGUCE Togo remercient les acteurs de la communauté du commerce extérieur pour leurs bonnes compréhensions.

Visitez le site de la SEGUCE Togo au : www.segucetogo.tg

Société d'Exploitation du Guichet Unique pour le Commerce Extérieur au Togo

Rue Gbaga - Quartier Ablogame
BP 2024 - Lomé
République du Togo
www.segucetogo.tg

Tel : +228 22 23 90 00
+ 228 22 20 69 20

Page 1 sur 1

Politique d'électrification rurale au Togo :

Le canton de Dimori et le Village de Djimbir connectés au réseau électrique

Le courant électrique en ce 21^e siècle est d'une nécessité incomparable pour le développement des localités. Conscient qu'aucun épanouissement ne sera possible dans l'agglomération, villages et canton de notre pas sans l'électricité, Faure Gnassingbé a élaboré une politique d'électrification rurale qui est traduite dans les faits par la CEET.

Après plusieurs autres villages connectés à l'électricité, c'est autour du canton de Dimori et du village de Djimbir dans le Bassar de bénéficier des largesses du Chef de l'Etat à travers ce projet. En fin de semaine dernière, c'est Dr Gnadé Djétéli, DG de la CEET qui s'est rendu en personne dans ces deux localités pour concrétiser cette envie du Président Faure de connecter le maximum de nos villages au réseau électrique. La ferveur est manifeste et les deux dernières localités à en être les témoins, sont le canton de Dimori situé à une trentaine de kilomètres à l'ouest de Bassar et le village de Djimbir à 7 kilomètres de la même ville niché sous le mont Barba-Bassar.

Le développement du Togo en vue de son émergence passe par l'électricité. Toute localité disposant de l'éclairage public et du courant arbore un nouveau statut. La joie et la satisfaction qui se lisaient sur les visages des habitants de Dimori et Djimbir le témoigne. Si le canton de Dimori et le village de Djimbir sont éclairés depuis vendredi dernière, les dispositions techniques mises au point ne sont pas les mêmes.

Avec une population estimée à 13000 habitants, seulement à Dimori, il y a de quoi poser un tel acte qui grandit les premières autorités du pays aux yeux des bénéficiaires. La particularité de Dimori à l'instar d'autres localités, c'est de n'avoir pas une ligne de Moyenne tension qui puisse permettre ou mieux faciliter le raccordement. Pour traduire dans les faits les fermes instructions reçues, la CEET a dû recourir à un groupe électrogène de 125KVA. La puissance du groupe a permis d'étendre le réseau et d'éclairer tout Dimori. Cerise sur le gâteau, une promotion est faite sur une période de trois pour tous ceux qui souhaiteraient faire le branchement. Vingt cinq mille (25000) frs CFA sera le montant que tout demandeur devra déboursier pour avoir l'électricité. Tout a été fait dans les règles de l'art avec des essais concluants réalisés pour rassurer les heureux bénéficiaires.

En attendant qu'en réseau Moyenne tension vienne soulager le groupe électrogène, celui-ci fonctionnera de 08h à 12h et de 16h à 23 heures. D'après certains villageois approchés, cela va au-delà de leur attente et espérance.

Djimbir est un petit village niché au flanc du mont Bassar. Là, une injustice a tout simplement été réparée. Une ligne de Moyenne Tension traverse le village pour alimenter le forage de la TdE alimentant en eau la ville de Bassar. La CEET a dû recourir à un transformateur en vue de l'électrification de Djimbir. Le Chef de Canton au bord des larmes n'a pas su maîtriser ses émotions.

Dimori et Djimbir viennent s'ajouter à la liste déjà bien longue de ces cantons et villages qui sont éclairés grâce à la pragmatique politique menée par le président Faure.

L'émotion était grande car certains habitants refusent d'admettre ce qui est plus qu'une évidence à leurs yeux : avoir l'électricité, et en plus l'éclairage public. Le caractère sobre de l'évènement n'a en rien entamé sa solennité.

Le patron de la CEET, docteur Gnadé a dit aux populations des deux localités être venu en humble serviteur pour s'imprégner du travail qui lui a été instruit de faire. Le Chef de l'Etat tient à Dimori et à Djimbir, c'est pourquoi il nous a instruit d'y faire parvenir le courant électrique à martelé docteur Djétéli. Le DG de la CEET a tenu à remercier le président Faure dont les instructions pour l'éclairage de toutes les localités rapprochent ses services des populations. Il a par ailleurs rassuré les populations que ses collaborateurs et lui se tiennent à rendre concret par des actes les instructions qui leur seront données. Enfin, comme un appel lancé ou une assurance donnée aux autres localités qui attendent d'être servies par le courant électrique : « nous avons reçu déjà des instructions, nous nous y attelons et aucun détail ne sera négligé... »

Le chef canton de Dimori, Wadja Yao Kabou a au nom de sa population dit merci à la délégation conduite par Docteur Djétéli. Il a chargé le DG de la CEET de dire au Chef de l'Etat que comme il ne les a pas oubliés, lui et ses administrés ne l'oublieront à l'heure des grands choix. Ils sont très émus par cette inclusive politique de développement du Togo par le président de la République.

A Djimbir, le Chef de village n'a pas su dissimuler son émotion. Il a cru que son village verrait seulement les câbles de Moyenne tension passés au dessus d'eux. « Le président Faure sait que nous existons vraiment » a-t-il dit avec fierté. Lui et sa population entendent le lui rétribuer le moment venu.

La Rédaction



Récepissé n°0254/29/10/04 HAAC

L'ÉVEIL
de la nation

Siège : Adidoadin, Pavée Prolongé, 2ème Carré après la Pharmacie Le Galieen
Tél: (00228) 22 32 85 95
Directeur de Publication:
Sama T. DJOBO
(00228) .90 03 17 74
.98 62 72 72

Rédaction:
Biva KPELAFIA,
Sam DJOBO,
Armand Attisso
Moudjib Falana
Kékéli (Stagiaire)

Secrétariat :
AGBERE Takira

Imprimerie:
La Colombe
Tirage :
2.500 exemplaires